

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018
Séance ordinaire n° 4/2018

Présents : ARANEO Christine, CARTAL Aimé, JENESTE Alain, DEPLACE Chantal, BEURRIER Jean-Michel, AUNOS Daniel, CHARRONDIERE Magalie, BOURLIERE Claudine, BAJARD Marie-Noëlle, THEVENOUX Jocelyne, CATHELAND Germaine, MATICHARD Frank, FERON William.

Excusés : LIVET Julien pouvoir à ARANEO Christine, DUMAS Mickaël pouvoir à CHARRONDIERE Magalie

Secrétaire de Séance : AUNOS Daniel

Date de la convocation : 23 mars 2018

INTERCOMMUNALITE

- 1- Roannais Agglomération / Séniors : Mme Catheland, conseillère municipale, nous informe des nouvelles mesures d'aides à l'habitat pour les personnes de plus de 58 ans, dans le cadre du nouveau PLH. Elle informe également que des aides aux loisirs peuvent être attribuées aux séniors résident dans une des 40 communes de l'agglomération.
- 2- Syndicat des Eaux de la Teyssonne : Monsieur Cartal informe que la situation budgétaire du syndicat est très positive. Par conséquent, lors du comité syndical il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs de vente d'eau en 2018.

VOIRIE

- 3- Matériel : Mme Catheland et Monsieur Montagnier ont participé à une démonstration de désherbage mécanique sur la commune de St André d'Apchon. Trois matériels sont présentés (attelé au tracteur ou manuel). Les conseillers souhaitent qu'une démonstration soit réalisée sur la commune.
- 4- Stade : Monsieur Jeneste informe que les arbres du stade sont abattus et la clôture en cours de réinstallation.
- 5- Chemin piéton : Monsieur Jeneste informe que la clôture a été installée avec les employés de voirie et Monsieur Livet. Trois rangées de fil électrique sont installées.
- 6- Lotissement Gravinière : Monsieur Jeneste informe que les arbres sont abattus pour un coût de 300 € HT. Les conseillers municipaux intéressés peuvent débiter le bois.
- 7- Lotissement Gravinière - choix des entreprises : Mme le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres. 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :
 - Chavany TP – 69 647,68 € - note pondérée : 18,29
 - Delombre TP – 76 030,71 € - note pondérée : 15,72
 - Bordelet TP – 78 423,00 € - note pondérée : 15,42
 - Bouhet – 63 506,25 € - note pondérée : 18,50
 - Eiffage – 74 865,14 € - note pondérée : 16,17

Madame le Maire propose de retenir l'entreprise BOUHET. Le conseil municipal approuve. La signature du marché est prévue le 25 avril 2018.

Madame le Maire donne lecture du devis du Géomètre Cédric ROBIN relatif au bornage final des 6 parcelles : 2 700 €. Le conseil approuve.

- 8- Lotissement Gravinière – prix de vente : Suite à l'approbation de l'offre de l'entreprise Bouhet, d'un montant de 63 503,25 € ht, le Conseil Municipal, confirme le prix de vente au m² des parcelles du lotissement : 20 €.
- 9- Travaux 2018 : Mme le Maire donne lecture d'une pétition, signée des habitants du hameau « Le Cou », demandant à ce que la commune engage des travaux de réparation des voies communales. Mme le Maire donne lecture de la réponse faite à cette pétition, en précisant que les travaux de ces voies ont été approuvés lors du conseil municipal du 29 septembre 2017.
- 10- Gîte Chez Pinleau : le gîte rouvre ses portes le 1^{er} avril. Les propriétaires demandent s'il est possible d'installer un panneau d'indication. Sans problème s'il est installé sur une voie communale.
- 11- Panneaux voirie : certains panneaux d'indication ne sont toujours pas installés (mairie, salle des fêtes, stade, etc..)

BATIMENTS

- 12- Monument aux Morts : la DRAC a retenu notre demande de classement en monument historique. Celle-ci a donc été transmise au ministre chargé de la culture.
- 13- Ruine rue du commerce : Suite à une rencontre avec Monsieur Roche, SIEL, et Monsieur Peillon, Architecte, il a été décidé que des essais d'éclairage de la façade seront réalisés une fois les travaux de maçonnerie achevés, afin de se positionner sur le nombre et l'emplacement des spots.
- 14- Programmation des gros chantiers jusqu'à 2020 : Mme le Maire, rappelle les programmes d'investissement prévus.

- 15- Bar restaurant : Mme le Maire informe que l'appel d'offres sera lancé semaine prochaine. Le début des travaux est prévu courant juin.
- 16- Cimetière : Monsieur Jeneste informe qu'une stèle s'est écroulée sur un caveau au cimetière communal, ce qui a engendré des dégâts importants. Les héritiers ont été trouvés, un courrier leur sera adressé.
- 17- Travaux divers : Monsieur Beurrier donne lecture des devis concernant l'isolation de la cage d'escaliers de l'ancienne école : Sybelin 1952 € ; Montagnier 4424 €. Le conseil municipal approuve le devis Sybelin.
- 18- Salle des jeunes et sanitaires SDS – réfection placo: Monsieur Beurrier donne lecture des devis Sybelin 1648 € et 125 € ; Montagnier 4 134 € la totalité. Le conseil approuve le devis Sybelin. Les chaises de la Salle des Jeunes sont à changer.
- 19- Ecole : Le conseil municipal approuve le devis de Bruno Dupuy pour le remplacement des éviers de la garderie et de la classe de CP d'un montant de 997,20 € ht.
- 20- Vérification installations électriques : Mme le maire expose les problèmes rencontrés ces derniers jours avec les disjoncteurs de la mairie. Un devis a été demandé à Bruno Dupuy pour revoir l'installation électrique de la mairie et pour les mises aux normes des autres bâtiments. Un second devis sera demandé à Jean-Luc Bailly.

PERSONNEL

- 21- Contrat aidé : Mme Anne-Marie Vizier a pris son poste le 12 mars.
- 22- ATSEM : Mme Béatrice Perichon, remplaçante d'Anne-Marie Lageneste, a rencontré la directrice et la maîtresse de maternelle.
- 23- Cantine : L'offre d'emploi pour le remplacement de Mme Yvette Durand, sera publiée prochainement.

ECOLE SPORTS LOISIRS

- 24- Compte rendu conseil d'école : Mme Déplace informe que 3 nouveaux élèves sont inscrits. L'école ne fait pas de pont pour l'ascension. Lors du conseil d'école il a été fait remarquer que la commune a pris la décision sans consulter sur le retour à la semaine à 4 jours. 4 enseignants sur 5 appréciaient ce système car les journées sont moins longues pour les enfants. Il est demandé à la commune d'installer des stores dans la classe CE et CM. Il est demandé de refaire la peinture du couloir vestiaires.
- 25- Jeux d'enfants : Les nouveaux jeux sont installés au stade.
- 26- Gymnase La Pacaudière : Les travaux de terrassement sont bien avancés. L'ouverture est prévue début 2019.

URBANISME

- 27- Droits de préemption : Le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les parcelles 836, 1193 et 1267 sises « 56 ancienne RN7 » et les parcelles 180, 181 et 182 « 2 rue de la gare ».

Séance levée à 22h